



**Dossier "divorce : Vivre un divorce"**

la vie protestante

**Sonia, Basile et Bernard\* ont tous trois été confrontés à la tourmente d'un divorce. Voici leurs témoignages.**

**Un long chemin de guérison**

Sonia a deux enfants. Après plusieurs années de mariage, elle se sépare de son mari. Elle éprouve d'abord du soulagement, puis une grande souffrance. Ayant trop pleuré durant deux ans, elle se coupe de tout sentiment et investit dans le travail pour que ses enfants ne manquent de rien. Elle ne voit pas les signes de fatigue. Elle a tellement peur qu'on lui enlève ses enfants qu'elle «tient le coup» durant plus d'une année et puis... elle tombe. Elle est hospitalisée en urgence puis placée en clinique. Elle a perdu 10 kg, est angoissée, ses enfants sont placés chez leur père. Elle a tout perdu.

Ses enfants lui rendent visite régulièrement mais elle vit comme une punition le fait qu'ils soient éduqués par la nouvelle femme de son mari. Elle a l'impression de ne plus être une maman et de n'avoir plus aucune place sociale.

Gentiment elle réalise qu'elle est bien dans cette institution; elle dira plus tard qu'elle a été le rocher auquel elle a pu s'agripper pour ne pas sombrer. Elle reprend contact avec les gens, avec elle-même, avec la terre, les églises; elle lit et prie beaucoup. Le livre de Job l'interpelle: la colère lui permet de relever la tête, de sortir du rôle de victime. Les textes qu'elle lit lui font ressentir l'amour de Dieu pour elle.

A sa sortie elle retourne habiter son appartement, seule. Elle angoisse de nouveau, a peur du regard des autres. Les relations humaines sont difficiles, elle ne se sent pas à l'aise. Mais elle reçoit des messages d'amour qui la portent et l'aident à redémarrer. Les soirées du cours Alpha l'aident à retrouver des amis. Il lui faut trois ans pour réussir à se remettre dans la vie active, mais davantage encore pour soigner ses blessures intérieures et réaliser un chemin de pardon.

Aujourd'hui Sonia se sent de nouveau en confiance, elle n'est plus une «suiveuse», elle décide elle-même de sa vie. C'est comme une renaissance qui lui a ouvert un ciel nouveau. Elle a retrouvé ses enfants et a de bons contacts avec son ex-mari. Ensemble ils ont pu voir qu'il est possible de se relever de toute situation: «Dieu ne nous fait pas vivre ce qu'on ne peut pas supporter. On est préparé pour chaque épreuve. Ces années ne sont pas un échec, c'est une tranche de vie, une expérience pour que tout aille mieux.» Cette étape douloureuse a permis à chacun de développer de nouvelles forces.

**Sans trêve et sans repos**

Après 17 ans de vie commune, Basile s'est séparé de sa femme en 2001. A l'époque, leurs deux enfants avaient 9 et 6 ans. Leur divorce a été rapide. Sans trop de problèmes, il a été prononcé sous le régime de l'autorité parentale conjointe, ce qui lui a permis d'être présent pour ses enfants, qui ont pu passer tous les week-ends et la moitié des vacances chez lui.

Depuis 2003, les choses se sont gâtées. Son ex-femme l'avait averti: «Je te pourrirai la vie, tu finiras seul, tu ne reverras pas tes enfants.» Elle a tenu parole. Depuis, Basile vit un long parcours du combattant. Vaille que vaille, il tente d'apporter un suivi dans les dossiers scolaires, la vie sociale, l'éducation de ses enfants. Il gère les questions administratives, le suivi médical. Mais elle a tout fait pour lui mettre des bâtons dans les roues: accumulation de tracasseries administratives; refus ou absence à chaque mise en place de soutiens pour les enfants; accusations mensongères (elle a rédigé une fausse reconnaissance de dette) qui ont entraîné Basile dans une longue et pénible procédure pénale et l'ont plongé dans des problèmes financiers. Même pour signer des papiers anodins, tout est prétexte à embêtements. Cerise sur le gâteau, sa fille a cessé subitement de lui adresser la parole il y a 4 ans. Alors, il n'a plus payé sa pension alimentaire pour provoquer une rencontre qui a eu lieu... au tribunal, malheureusement. Tout cela lui fait constater «que l'autorité parentale conjointe octroyée d'office peut être catastrophique: si quelqu'un veut semer la zizanie, c'est la porte ouverte aux abus».

les principales victimes de ces histoires d'adultes.» Convaincu que leur vie ne lui appartient pas, il se réjouit de les voir grandir, mûrir. Pour tenir, il a également eu recours au soutien d'un psy, et il a éprouvé un grand soulagement au moment de l'installation d'une curatelle pour ses enfants. Sa nature de bon vivant a fait le reste: «Même si c'est douloureux parfois, quand c'est passé, c'est fini, je vais de l'avant.» Ce qui lui a permis, malgré tout, de prendre du temps pour lui, pour revivre. Et de rencontrer une femme avec qui partager sa vie.

### **Rien n'est jamais acquis**

Quand Bernard a découvert par hasard que son père avait une maîtresse, il avait 16 ans. Sur le coup, il est entré dans une grande colère et ne lui a plus adressé la parole. Même s'il savait que ses parents n'étaient pas heureux ensemble, leur séparation l'a fait tomber de haut: «J'en ai pris plein la figure, j'ai compris que ça n'arrivait pas qu'aux autres.» Beaucoup de choses se sont cassées; il ne savait plus quoi croire, sa confiance a été fortement ébranlée.

Au début, il a «squatté» la famille d'un copain, histoire de retrouver un peu de ce qu'il avait perdu. Il n'a pas eu recours à un psy, il «a pris sur lui». Dans cette période douloureuse, il a trouvé du soutien auprès d'un ami qui avait connu la même situation, et avec qui il a pu partager son vécu. Parler de ce qui arrivait et de l'avenir avec sa mère l'a également beaucoup aidé. Et puis, il avait une passion qui lui a servi d'exutoire. Elle lui a permis de penser à autre chose et d'extérioriser bruyamment ses sentiments. Heureusement, son frère et lui n'ont pas été otages de leurs parents. Les enfants ont été laissés hors de cette histoire d'adultes.

Aujourd'hui, dix ans après la séparation de ses parents, Bernard n'éprouve aucune haine, et même s'il n'entretient que des contacts superficiels avec son père, faute d'avoir pu parler sérieusement avec lui, il a «tourné la page.» Avec le recul, il pense que ce divorce n'a pas été une mauvaise chose: «Mon père n'a pas changé, je l'accepte tel qu'il est. Ma mère a beaucoup évolué, elle a pris un nouveau départ. Ils sont devenus deux personnalités très contrastées. Mais ils ont eu le courage de se séparer, plutôt que de se faire ensemble une vie impossible.»

Bernard vit en couple et va bientôt devenir papa. Il a tiré les leçons du divorce de ses parents. Il conçoit le mariage avec une grande lucidité: «Tout n'est pas tout beau, tout rose. Le mariage, ce n'est pas tout miser sur le couple et rester collés.» Tout en ne le souhaitant pas, il envisage le cas où ça ne fonctionnerait pas, prend le temps d'en parler calmement avec sa compagne: «Il vaut mieux anticiper, régler les choses quand ça va bien, car les histoires d'argent, de meubles, de garde d'enfants, ça complique tout quand ça ne va plus. Dans la vie comme dans le couple, rien n'est garanti, on est toujours sur le fil. Soit tu passes le pont, soit tu te casses la figure. Mais le fil ne va pas s'agrandir. Il ne faut pas rester sur ses acquis, jamais.»

Corinne Baumann et Anne-Dominique Grosvernier

\*Prénoms fictifs.

Une contribution de

La reproduction et/ou l'utilisation du texte ci-dessus est autorisée avec mention de la source.

Source internet : [www.lavp.ch/?id=2405](http://www.lavp.ch/?id=2405)